

L'âge

L'âge d'un peuplement [équien](#) est déterminé par l'âge moyen de tous les arbres qui le composent. On note cet âge en classes d'âges, c'est-à-dire : 10, 30, 50, 70, 90, 110 et 130. À titre d'exemple, la classe d'âge de 30 ans comprend tous les âges entre 20 et 40 ans. Par contre, si le peuplement est étagé ou [inéquien](#), on tient compte des différentes classes d'âges qu'on peut observer.

Âge de maturité d'un arbre : Âge auquel « il atteint son plein développement »¹ C'est l'équivalent pour les humains de l'espérance moyenne de vie.

Âge d'exploitabilité d'un arbre : Âge au moment de la récolte, tel que fixé par l'aménagement forestier. C'est un compromis entre l'âge de maturité et celui où le rendement économique est le maximum.

Arbre vétéran : « Arbre qui a échappé à la coupe, au vent, ou au feu et qui occupe de ce fait une position dominante dans le peuplement »¹. Seulement 1 % des arbres peuvent l'atteindre.

L'âge d'exploitabilité et de maturité

Âge	Sapin baumier	Épinette blanche	Épinette noire	Épinette rouge	Pin rouge	Pin blanc	Pin gris	Mélèze laricin	Thuya occidental
Maturité	50-80	45-60	50-150	60	50-150	50	70-80	40-75	75
Longévité	150	200	175-200	200	200	200	60-200	150	400

Âge	Peuplier faux-tremble	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érable à sucre	Hêtre à grandes feuilles	Frêne d'Amérique
Maturité	50-70	40-70	70	70-100	50-60	40
Longévité	100	125-200	300	300-350	250-300	260

Certains vétérans peuvent dépasser les âges de maturité.

Source MRNF

¹ OIFQ. *Dictionnaire de la foresterie*, 2003